

Projet Street Workout

Le projet se situe dans une zone affectée à des besoins publics (désignation fédérale), également définie comme zone compatible (désignation communale).

L'implantation des engins de Street Workout sur la parcelle voisine appartenant au canton.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du Plan d'Extension Partiel (PEP) "À l'Évangile", approuvé par le Conseil d'État et modifié pour définir les affectations communales.

Selon le règlement de la modification du PEP, la zone orange correspond à la La zone compatible (article F), destinée à des fonctions compatibles avec le voisinage, les activités scolaires et celles du centre communal, ouverte à des cheminements piétons et à des prolongements d'aménagements publics (stationnement, accès)..

L'implantation du Street Workout est ainsi pleinement compatible avec l'affectation de la zone.
Création d'un chemin d'accès depuis le cheminement piétonnier.

AMENAGEMENTS DE LA PLACE DE JEUX

- Nouveau revêtement de la place de jeux
- Plate-bande végétalisée limitant la hauteur de chute et cloisonnant partiellement l'espace
- Déplacement du jeu « chiens à bascule » à côté de l'arbre qui tourne

Remplacement des jeux à ressort individuels par deux chiens

- Déplacement du banc à gauche des balançoires + installation d'une table et de deux bancs à sa place
- Déplacement des bancs de l'esplanade : deux au bas de la rampe d'escalier, deux le long de la haie de sécurité (forme fer à cheval)

TERRASSE COTE LAC

- Déplacement des 4 bacs à fleurs le long de la terrasse
- Déplacement de 3 bancs au bord de la terrasse, 1 sous les arbres

ENTREE BATIMENT COMMUNAL

- Déplacement du bac à fleurs entre les deux bancs
- Nouvelle plate-bande végétalisée
- Pose de 3 arceaux à vélos à l'entrée
- Ajouter des poteaux rabattables

ENTREE PARKING

- Suppression d'un arbre et réduction de 2 places de parc
- Pose de 3 arceaux à vélos à l'entrée
- Ajouter des poteaux rabattables

- A construire
- A démolir
- Ancienne position de l'aménagement



